

Le Coscro

Résidence de campagne de style classique a été construite à l'emplacement d'un manoir antérieur dont il reste quelques éléments architecturaux (façade nord ouest).

C'est la famille de Lantivy qui a construit l'ensemble des bâtiments existants et du jardin dans la première moitié du XVII^{ème} siècle. (1620-1660)

L'ensemble très ordonnancé du plan masse de la propriété est typique de la première moitié du XVII^{ème} siècle classique (Louis XIII)

basse cour au nord

- Cour d'honneur au sud encadrée par deux pavillons
- Jardin de l'orangerie et verger de part et d'autre de la cour d'honneur
- 2 autres pavillons reliés par une douve encadrant la terrasse d'accès à la cour d'honneur et surplombant un terrain qui fut aménagé en jardin classique français. (fouilles archéologiques réalisées par Anne Alliman en 2002/2003)

L'ensemble répond a un souci de mise en symétrie et de perspectives a partir d'un axe central et des allées d'accès qui mettaient en scène l'environnement bocager avec les batiments.

Le bâtiment principal construit en grand appareillage de style Louis XIII, la partie centrale venant en avant corps est surmonté d'un toit en carène sous lequel se trouve un grand escalier à cage ouverte de pierres à balustres. Cet ensemble évoque l'œuvre de Pierre Hureau architecte du roi qui est intervenu dans les propriétés de parlementaires en Bretagne dans la première moitié du XVII^{ème} siècle (Coetbo). Il fut un collaborateur de François Mansart vers 1620.

- | | |
|-----------|--|
| 1394 | Robin de Guernapin |
| 1411 | Guillaume de Séguélien |
| 1426-1449 | Péronnelle de Séguélien, sœur de Guillaume qui épouse Guillaume Govello. |
| 1450-1504 | Leur fils Guillaume Le Govello épouse Klémence de Kmain et rendent aveu en 1454 pour le manoir et hébergement du Coscraft au Prince de Guéméné Guégant. |
| 1504-1540 | Leur fille Jeanne Le Govello épousa Louis de Lantivy qui devint l'héritier principal et seigneur du Coscro. |
| 1541-1559 | Leur fils Charles second Seigneur du Coscro et de Kervéno rendit aveu au Sire de Guéméné le 15 juillet 1541. Il se maria en 1536 avec Jeanne du Fournoir de Barac'h, fille du Seigneur de Quellenec. |
| 1560-1583 | Leur fils Jean de Lantivy, troisième seigneur du Coscro de Kerveno de Rulliac rendit aveu pour la seigneurie du Coscro en 1560 au Prince de Guéméné comme héritier principal et noble de son père Il épousa vers 1560 Jeanne Chohan, Dame de Rulliac seigneur de Coêtcandec.
Jeanne CHOCHAN est née en 1540 fille de Pierre IV CHOCHAN seigneur de Coetcandec (1492-1577) qui a épousé Jeanne Le GRILLON en 1516 (1492-1571) ;sœur de Guillaume CHOCHAN '1532-1598) |
| 1583-1590 | Jeanne Chohan veuve tutrice de ses enfants rendit aveu pour la seigneurie du Coscro en 1585 comme tutrice de son fils Louis. |
| 1590-1627 | Louis de Lantivy épouse le 20 Février 1596 Andrée de Callac fille d'Olivier de Callac seigneur de Randrécar. |
| 1625-1641 | Louis III de Lantivy (1601-1641) chevalier Seigneur du Coscro de Randrécar du Rulliac du Val Kergano fut reçu conseiller au parlement de Bretagne le 22 août 1625. Il avait été baptisé en l'église de Lignol le |

21 janvier 1601. Il épousa Françoise Guyomar, fille du Seigneur de Saint Laurent. Il commence les travaux de la propriété actuelle vers 1625 (dans l'esprit et le goût de l'époque qu'il a vu à Paris). Il décède à Rennes le 23 Juillet 1641 et est inhumé aux Carmes le 24.

NB : Louis de Lantivy et son frère Jacques sont envoyés aux universités et académies de Paris « pour y effectuer des études et exercices » avec une bourse parentale de 3000 livres (autour de 1615).

1641-1649

Veuve en 1641, elle rendit hommage comme tutrice de son fils, Louis François pour la Seigneurie du Coscro au Prince de Rohan de Guémené.

1649-1669

Louis François de Lantivy (1629-1669), Seigneur du Coscro De Randrécar de la ville Olivier du Val Kergano de Lesmay de Queven nommé Conseiller au parlement de Bretagne le 10 août 1655, épousa le 6 avril 1655 au château des Aulnais, Florimonde de Kéradieux, Baronne de Rostrenen ; elle devint veuve en Septembre 1668. Elle mourra à Rennes le 14 juillet 1700 à l'âge de 65 ans. Elle eut par ce mariage 6 enfants : Claude François aîné qui hérite du titre, Michel-Ambroise, Jacquette, Jeanne, Aune, Louise-Françoise, Julien-Louis.

1669-1689

Claude-François de Lantivy, Conseiller Comte du Coscro, Baron de Rostrenen, de Quellen, fût reçu au parlement de Bretagne le 1 octobre 1683. Il épousa le 22 novembre 1681 Anne-Christine Levesque, fille du marquis de Langourla.

Claude-François mourût le 2 septembre 1689 et inhumé dans l'église de Lignol le 3.

Son épouse Anne –Christine se remaria à Lignol le 20 janvier 1706 avec Messire Antoine-René de Ranconnet, Seigneur Descoire, Comte de Noyant et de la Roche Guéhenneuc.

De son mariage avec Claude-François naquit :

- Jean de Lantivy, Comte du Coscro, Baron de Rostrenen qui mourût à la Flèche sans descendance en 1706.
- Florimonde-René de Lantivy (17/01/1683-13/05/1748), Baronne de Rostrenen, dame des Isles de Coetniel De Ménorval de Ménez Tanguy du Coscro.

Elle fût la dernière héritière directe des Lantivy du Coscro. Elle épousa en l'église de Lignol le 23 février 1705 Jean-Gilles de Rougé, Marquis du Fay et du Plessis Bellière, Colonel du régiment d'Angoumois, mort au siège Saragosse le 17 janvier 1707 à l'âge de 35 ans. Ils eurent deux enfants :

- Louis de Rougé, Marquis du Plessis Bellière et du Fay, Colonel régiment du Vexin qui épousa le 21 janvier 1722 Marie-Thérèse d'Albert D'Ailly, fille de Louis Auguste d'Ailly, Duc de Chaulmes pair et Maréchal de France. Il mourut jeune à l'âge de 27 ans sans descendance (18/01/1706-24/06/1732).
- Innocente Luce Catherine Renée de Rougé , Marquise du Plessis Bellière, Baronne de Rostrenen de Vienne Le Chatel qui devint par sa mère Florimonde la seule héritière après la mort de son frère Louis. Elle épousa le 2 mai 1729 à Paris en l'église de Sainte Eustache, Jean-Sébastien De Kerhoent, Marquis de Coetanfao (Séglien), Comte de Penhoet, Giré reçu page du Roi en 1690 Brigadier de ses armées en 1710, major général de la

gendarmerie en 1719 et gouverneur de Morlaix Saint Pol de Léon, Roscoff, ile de Batz en 1723 En Bretagne il est manifestement un personnage incontournable pour avoir ses entrées a la cour. Il mourût le 9 avril 1744. (Le château de Coentfao situé à Séglien appelé « le Trianon Breton » fut construit vers 1720, il a été démoli au moment de la Révolution et ses pierres servirent à la construction du bâtiment qui est aujourd'hui la gendarmerie de Pontivy).

Innocente Luce épousa en seconde noce le 6 juin 1747 son Altesse Emmanuel-Maurice, Prince de Lorraine, Prince de Lambesc, Duc D'elbeuf, Grand d'Espagne, Second Pair de France héréditaire, Baron de Routot et de Quatremare, Général de la cavalerie du Royaume de Naples, Grand écuyer du roi (Ecurie du Haras du Pin dans l'Orne). Il était fils de S. A. Charles de Lorraine, troisième Duc D'elbeuf Pair de France ; Gouverneur de Picardie et d'Elisabeth de la cour du Bouillon. Ils moururent sans postérité à l'hôtel d'Elbeuf à Paris. Lui a 86 ans le 17 juillet 1753 et elle a 88 ans en 1794.

- 1689-1706 Anne-Christine Lévesque reste tutrice de son fils Jean de Lantivy, Comte du Coscro.
- 1707-1720 Julien-Louis de Lantivy succède en titre à la mort de son frère puis de son neveu Jean de Lantivy, Comte du Coscro et Baron de Rostrenen. Il prit le nom de Julien Louis de Lantivy, seigneur du Coscro et des Aulnais dit le « chevalier du Coscro ». Le 8 décembre 1707 à Vannes lors d'une rixe, il tue le chevalier François du Bot du Grégo ; il est condamné à mort par sentence du présidial de Vannes le 3 août 1709 mais le roi lui accorde des lettres de rémission. Plus tard, poussé par son esprit d'aventure, il participe à la conspiration de Pont Callec contre le Régent de France. Un arrêt de la chambre royale rendu à Nantes le 26 mars 1720 condamne à mort pour crime de lèse majesté et de félonie les participants. Réfugié en Espagne, il fût condamné par contumace ; l'ensemble de ses biens furent confisqués par un arrêt du 18 avril 1720 (Archives de Rennes) au profit de sa nièce Florimonde-Renée de Lantivy, Marquise du Plessis Bellière et dont la succession alla à sa mort en 1748 à sa fille Innocente Luce de Rougé , Marquise du Plessis Bellière et du Fay, Baronne de Rostrenen, Marquise de Coetenfao, Duchesse d'Elbeuf et de Lorraine. Elle vend le Coscro en 1749.
- 1720-1747 Florimonde Renée de Lantivy, épouse de Jean-Gilles de Rougé, Marquis du Plessis Bellière et du Fay.
- 1747-1749 Sa fille Innocente Luce de Rougé , Marquise du Plessis Bellière, Marquise de Coentfao par son premier mariage, Duchesse d'Elbeuf et de Lorraine par son deuxième mariage.
- 1749-1789 Thomas-Jean Mauduit de Kerven qui mourut à Lignol et inhumé dans l'église paroissiale.
- 1789-1793 Gabriel Hyacinthe Mauduit de Kerven qui émigra, ce qui entraîna la saisie de la propriété comme bien national et sa vente. On le retrouve au débarquement royaliste de Quiberon où il trouve la mort.
- 1793-1802 Monsieur Le Pape qui la rachète comme bien national les premiers jours de nivose An II (Décembre 1793).

1804

Après la mort de Monsieur Le Pape, division de la propriété par adjudication entre Monsieur et Madame Vrenière (fille aînée de Monsieur Le Pape) et Monsieur et Madame Quinçon

La famille Vrenière restera propriétaire du vieux manoir détruit par Monsieur Dupont en 1935) de parcelles de terre et des servitudes de passages dans le château la cour d'honneur.....

Monsieur et Madame Quinçon rachète le château, ses annexes et des terres.

Madame Quiçon était née Jeanne-Denise Mauduit du Coscro, sœur de Gabriel Hyacinthe Mauduit. Elle épousa en seconde noce Joseph François de La Fargue. De son premier mariage est née Thomase-Rosalie Quinçon.

1830

Elle épouse en première noce Alexandre du Bot de Talhouet, chef de bataillon qui meurt en 1833, il naîtra de ce mariage 3 enfants : Edouard Adrien du Bot de Talhouet, Alfred du Bot de Talhouet, Alexandrine du Bot de Talhouet qui se mariera avec Monsieur Armand Mahé de Bédouaré. Elle épouse en seconde noce Monsieur Ernest Olivier des Brulais ; de cette union naîtront 2 enfants : Adolphe et Sylvère.

Monsieur Edouard du Bot de Talhouet s'emploiera dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle a reconstitué l'unité de la propriété. Remarié avec Marie Perrine d'Angel de Ksaux, il déménagea dans son château de Trémobien en Finistère et il vendit le Coscro au époux Dupont sans être parvenu à la réunification.

1891

Monsieur et Madame Dupont de Villeneuve achète les biens du Coscro dépendant de Monsieur Edouard Adrien du Bot de Talhouet et tous les droits des différentes branches (du Bot de Talhouet et Olivier des Brulais).

1892

Rachat des biens de la famille Vrenière en adjudication à Lorient.

1893

Les époux Dupont de Villeneuve ont reconstitué l'unité de la propriété morcelée après la révolution.

1944

Mort de Monsieur Dupont de Villeneuve.

1945

Mort de Madame Dupont de Villeneuve sans descendance.

1949

Monsieur et Madame Donval.

1953

Acquisition par Maîtres Le Sourd et Juin, notaires à Guéméné-sur-Scorff.

1954

Mort de Maître Juin.

1965-1976

Monsieur et Madame Huchet de la Bédoyère qui s'attachèrent à sauver les bâtiments non entretenus depuis plusieurs décennies. Ils obtinrent la protection des bâtiments à l'inventaire supplémentaires des monuments historiques (1973).

1976-1978

Monsieur Espié qui démembre l'environnement : démolition de bâtiments, chapelle, destruction du parc, destruction de l'unité de la propriété.

1978-1983

Monsieur Barbié et Madame Le Goff en indivision, rachètent les bâtiments avec 12 hectares de terres qui restent.

1984

Monsieur et Madame Piquet qui s'attachent à continuer l'œuvre de restauration commencée par Monsieur et Madame Huchet de la Bédoyère. En 1997, extension de la protection à l'environnement : par l'inscription à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques des jardins.